

**SOMMAIRE DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA  
LIGNE DIRECTRICE SUR LES NORMES RELATIVES  
À LA SUFFISANCE DU CAPITAL DE BASE  
– Octobre 2010 –**

**Modifications apportées à la ligne directrice**

<b>Chapitre</b>	<b>Modifications apportées</b>
Ensemble de la ligne directrice	Modifications effectuées découlant de l'entrée en vigueur des normes IFRS.
Ensemble de la ligne directrice	Modifications de concordance et corrections pour fins de clarification
Chapitre 3 / Risque de crédit – Approche standard	Ajout de dispositions portant sur le traitement des prêts hypothécaires inversés.
Chapitre 8 / Risque de marché	Ajout de la méthode fondée sur la durée et diverses modifications de concordance.
Chapitre 9 / Processus de surveillance prudentielle	Ajout des dispositions relatives à la surveillance prudentielle publiées par le Comité de Bâle en juin 2009.
Annexe 2-1 / Principes d'inclusion des instruments novateurs dans les fonds propres de la catégorie 1	Ajout de dispositions par souci d'harmonisation avec les règles divulguées au niveau canadien ainsi que diverses modifications de concordance effectuées au niveau du chapitre 2 de la ligne directrice.